



*Communiqué de presse
Paris, le 20 octobre 2017*

Connaître le tableau de bord des aides financières pour amplifier la rénovation énergétique des logements privés

Lors de la première réunion des Ateliers des territoires pour le logement et l'hébergement, le 28 septembre dernier, Michel Cadot, préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris, a souligné « *l'impérieuse nécessité d'amplifier les travaux de rénovation énergétique afin de contribuer à l'amélioration et au développement de l'offre de logements dans le parc privé, en utilisant au mieux les aides disponibles* ».

Mieux connaître les dispositifs pour mieux rénover

Afin de contribuer à l'utilisation optimale des dispositifs de soutien, la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) vient de publier sur son site internet un « *tableau de bord* » qui présente toutes les aides financières pour la rénovation énergétique des logements ainsi que les résultats positifs de leur mise en œuvre ; CITE, Eco-PTZ, FART, autant d'acronymes pour des mesures ayant fait la preuve de leur efficacité.

280 logements rénovés tous les jours depuis 10 ans

Afin de réaliser ces travaux de rénovation énergétiques, dont le montant total s'élève à 4,11 Md€, 1,21 Md€ d'aides ont été versés par l'État, soit un montant moyen d'aide de 1 975 € par travaux effectués.

Ces travaux ont eu pour effet l'amélioration de la qualité de vie et du confort thermique de 614 333 ménages, une meilleure maîtrise de leur consommation énergétique et ont contribué de manière significative à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, tout en créant ou en conservant 4 000 emplois.

Une attention particulière pour les ménages modestes

Le préfet d'Île-de-France tient à ce qu'« *une attention toute particulière soit portée aux personnes se trouvant dans des situations financières précaires et dans des logements mal isolés* ». C'est l'un des objectifs du programme *Habiter Mieux*, dont les financements permettent de lutter contre la précarité énergétique, il est destiné à des propriétaires modestes.

Pour plus d'informations : <http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/renovation-energetique-le-tableau-de-bord-des-a4167.html>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)